

**CONVENTION D'OBJECTIFS POUR LES ANNÉES 2013–2016  
CONCLUE ENTRE  
LE CONSEIL DES ÉCOLES POLYTECHNIQUES FÉDÉRALES  
(CONSEIL DES EPF)  
ET  
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE  
DU xx**

**PRÉAMBULE**

Conformément au mandat de base du Domaine des EPF (art. 2, Loi sur les EPF) et considérant la primauté du Plan stratégique 2012-2016<sup>1</sup> du Conseil des EPF, l'EPFL met en œuvre, durant la période 2013-2016, son Plan de développement pour les années 2012 à 2016. Par ailleurs, eu égard au Mandat de prestations du Conseil fédéral au Domaine des EPF pour les années 2013 à 2016 (Message FRI 2013–2016), le Conseil des EPF et l'EPFL conviennent pour cette dernière des objectifs spécifiques définis ci-après.

**I. OBJECTIFS****Objectif 1: Enseignement**

Buts spécifiques
1. Former de jeunes ingénieurs, scientifiques et architectes pour devenir les chercheurs, les leaders et les entrepreneurs dont la Suisse a besoin pour relever les principaux défis. Mettre l'accent sur la promotion des filières d'études en sciences de l'ingénieur et en informatique afin de renforcer la place industrielle suisse.
2. Attirer les meilleurs étudiants et devenir une université technologique reconnue pour sa pédagogie de pointe. 2.1. Créer un espace d'apprentissage dédié à la formation transdisciplinaire, les Teaching Labs. 2.2. Renforcer la large base polytechnique. 2.3. Poursuivre l'encouragement de la mobilité horizontale et verticale des étudiants. 2.4. Définir les plans d'études en fonction des learning outcomes afin de consolider la qualité des titres et leur adéquation avec les besoins de notre société 2.5. Rendre le cadre d'études attirant en adaptant les infrastructures et les services aux besoins du nombre croissant d'étudiants.
3. Poursuivre le contrôle de la qualité de l'enseignement et de la formation par une évaluation adéquate, et procéder aux ajustements éventuellement nécessaires.
4. Prendre en compte la qualité pédagogique des enseignants-chercheurs lors du recrutement, de la promotion et dans la rémunération.
5. Faire évoluer l'offre de cours en sciences humaines et sociales et de management et augmenter l'engagement éthique, social et responsable des étudiants.
6. Renforcer la collaboration avec les facultés de médecine pour la formation médicale en introduisant des passerelles.
7. Renforcer le positionnement et la visibilité de la formation continue aux niveaux régional et international.

<sup>1</sup> Adopté par le Conseil des EPF lors de sa séance du 28/29 septembre 2010

<b>Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs</b>	
<b>Initiative stratégique</b>	<b>Paramètres essentiels (jalons prévus)</b>
Teaching Labs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Première étape (mise en place d'un satellite) : 2014</li> </ul>
Tutorat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etendre le tutorat à tous les grands cours polytechniques de 1ère année (fin 2014)</li> </ul>
Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ lancer de nouveaux programmes liés aux besoins de l'industrie, au plan national et international</li> <li>▪ stimuler des initiatives communes entre l'EPFL et les institutions académiques lémaniques</li> </ul>

## Objectif 2: Recherche

<b>Buts spécifiques</b>	
1. Se positionner comme une des meilleures universités technologiques au niveau mondial basée sur la recherche fondamentale et appliquée dans des domaines de recherche spécifiques et transversaux.	
2. Conduire de la recherche de pointe dans les cinq priorités thématiques définies par le CEPF avec une approche de convergence des technologies « info-nano-bio-cogno » et en mettant l'accent sur les activités qui répondent aux besoins de la société : <ul style="list-style-type: none"> <li>- technologies avancées de production,</li> <li>- technologies énergétiques pour un monde durable,</li> <li>- ingénierie pour les sciences de la vie,</li> <li>- systèmes et technologies environnementaux,</li> <li>- méthodes et plateformes pour le progrès des sciences.</li> </ul> (voir plan de développement 2012-2016 de l'EPFL pour plus de détails)	
3. Inciter les chercheurs à participer aux programmes compétitifs nationaux, européens et internationaux de soutien à la recherche et leur offrir un soutien optimal.	
4. Sensibiliser les chercheurs et les étudiants aux questions liées à l'intégrité et l'éthique dans la recherche.	
5. Promouvoir les alliances stratégiques avec les centres de compétences et les instituts de recherche suivants : Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnologie (CSEM), Institut Dalle Molle d'intelligence artificielle perceptive (IDIAP), Institut de recherche en ophtalmologie (IRO) et Institut tropical Suisse (ITS).	
<b>Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs</b>	
<b>Initiative stratégique</b>	<b>Paramètres essentiels (jalons prévus)</b>
Recherche en énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement des domaines de prédilection de l'EPFL : énergies renouvelables (solaires, hydraulique), stockage, fusion, efficacité énergétique</li> <li>▪ Etablissement de nouvelles chaires dans les domaines cités au-dessus et dans de nouveaux domaines, sous réserve d'un financement adéquat de la Confédération</li> </ul>

Intégrité et éthique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un enseignement d'éthique et déontologie de la recherche au niveau doctoral</li> </ul>
----------------------	---

### Objectif 3: Transfert de savoir et de technologie (TST)

Buts spécifiques	
1.	Renforcer les partenariats avec de petites et grandes entreprises et se positionner comme une multinationale suisse du savoir et de la technologie, un acteur majeur de l'économie suisse d'exportation.
2.	Promouvoir l'entrepreneursip auprès des étudiants et chercheurs et soutenir les initiatives novatrices en termes de valorisation et de transfert de technologies.
3.	Poursuivre le développement du Quartier de l'innovation en renforcer son rôle de passerelle et de transfert technologique entre le monde scientifique et le monde industriel.
4.	Renforcer les antennes régionales (Microcity à Neuchâtel, Valais) en partenariat avec les autorités cantonales, les universités et les HES concernées.
5.	Candidater, avec l'UNIL, les autorités de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud, à l'implantation de l'un des parcs technologiques nationaux prévus par la loi fédérale sur la recherche et l'innovation.
Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs	
Initiative stratégique	Paramètres essentiels (jalons prévus)
Innogrants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme est étendu à l'échelon national, en partenariat avec l'ETH Zurich (et ses nouveaux Pioneer Grants), avec le soutien d'institutions publiques (FNS, CTI, Cantons) et de sponsors privés</li> </ul>
Consortium de transfert technologique Alliance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le consortium s'insèrera dans une optique nationale et sera soutenu par la CTI comme tel.</li> </ul>
Centre MétaMédia	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un centre axé sur les médias pour fédérer chercheurs et entreprises autour de projets communs d'innovation et pour favoriser l'immersion technologique ; prévu pour fin 2014.</li> </ul>

### Objectif 4: Infrastructures de recherche et grands projets de recherche

Buts spécifiques
1. Améliorer les grandes infrastructures de recherche et les plateformes technologiques existantes (notamment CRPP, CADMOS, CIME ainsi que Vital-IT et d'autres plateformes en Sciences de la Vie) et augmenter le nombre d'utilisateurs académiques et industriel de Suisse ou d'autres pays.
2. Renforcer le projet Blue Brain en développant une plateforme de simulation, en coordination avec HPCN et en étendant le projet au niveau national.
3. Soutenir le Human Brain Project et le projet Guardian Angels, candidats à devenir des FET Flagships européens, et les développer en cas de sélection.

<b>Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs</b>	
<b>Initiative stratégique</b>	<b>Paramètres essentiels (jalons prévus)</b>
Blue Brain	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une infrastructure d'interactivité des superordinateurs avec le CSCS à Manno</li> </ul>

### Objectif 5: Positionnement et coopération au niveau international

<b>Buts spécifiques</b>	
1. Renforcer l'ouverture multiculturelle, les partenariats et liens internationaux ainsi que la présence accrue dans le monde.	
2. Poursuivre une politique ciblée de collaboration avec quelques institutions bien positionnées et disposant d'une bonne dynamique de progression, notamment dans les futurs pays émergents en Asie, en Amérique latine et en Afrique.	
3. Renforcer la présence de l'EPFL dans des alliances et réseaux stratégiques comme l'EuroTech, le RESCIF et le GULF.	
4. Poursuivre des programmes de coopération bilatérale avec l'Inde, le Brésil et le Chili selon l'accord entre le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) et l'EPFL.	
5. Renforcer la culture internationale et réunir les meilleurs talents de tous les continents, tous particulièrement au niveau master et doctoral ainsi que parmi les chercheurs et enseignants.	
6. Fédérer la recherche européenne à travers la participation aux programmes flagships.	
<b>Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs</b>	
<b>Initiative stratégique</b>	<b>Paramètres essentiels (jalons prévus)</b>
RESCIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de laboratoires conjoints avec les partenaires de RESCIF dans les domaines de l'eau, de la nutrition &amp; santé et de l'énergie.</li> </ul>
Harvard Medical School	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de six projets de collaboration en neuroingénierie translationnelle.</li> </ul>
EPFL Middle East	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de l'antenne de formation à Ras Al Khaimah (master &amp; formation continue)</li> </ul>

### Objectif 6: Coopération nationale

<b>Buts spécifiques</b>	
1. Participer à des projets communs d'importance nationale ou régionale des hautes écoles suisses, notamment à des projets de la CUS (programmes doctoraux, information scientifique, SystemsX.ch) et de la CUSO (programmes doctoraux).	
2. Poursuivre l'initiative nationale Nano-Tera.ch et des centres de compétence du domaine des EPF CCMX (Sciences des matériaux et technologie) et NCCBI (imagerie biomédicale), en association avec divers instituts et hautes écoles suisses.	

3. Intensifier les collaborations avec les institutions du Domaine des EPF afin de renforcer l'identité commune et la cohésion du domaine des EPF, notamment à travers le programme d'échange d'étudiants et la nomination de professeurs appartenant aux instituts de recherche.	
4. Renforcer les collaborations avec les Universités cantonales et les Hautes écoles spécialisées et en particulier les partenariats stratégiques avec l'Université de Lausanne, l'Université de Genève et la HES-SO.	
5. Développer le partenariat avec les facultés de médecine pour développer des curricula médicaux technologiques et pour renforcer la coopération nationale en médecine.	
<b>Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs</b>	
<b>Initiative stratégique</b>	<b>Paramètres essentiels (jalons prévus)</b>
Valais	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement d'une antenne EPFL en Valais (énergie, santé &amp; nutrition), prévue dès 2015</li> </ul>
Health.ch	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement de plateformes translationnelles en coopération avec les hôpitaux et les universités de Lausanne, Genève et Berne</li> </ul>
Campus UNIL-EPFL	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement des collaborations en vue d'harmoniser la gestion du campus (centre sportif, sécurité, accueil de la petite enfance, etc.)</li> <li>▪ Définition d'un plan de mobilité commun</li> </ul>

### Objectif 7: Rôle dans la société et tâches nationales

<b>Buts spécifiques</b>	
1. Répondre aux défis de la société par des programmes de recherche et de développement mettant en œuvre des solutions dans des domaines comme le développement durable, la sécurité, l'information, les neurosciences, etc	
2. Renforcer le dialogue entre milieux scientifiques, politiques et économiques, ainsi qu'avec la société, afin de promouvoir une image plus attrayante de l'ingénieur, de défendre la valeur de la recherche scientifique et de contribuer au débat public sur les défis de société et les enjeux technologiques.	
3. Poursuivre et renforcer les activités de promotion des sciences et particulièrement des domaines MINT auprès des jeunes.	
4. Implémenter les conditions cadres qui sont nécessaires pour renforcer la position du Centre de recherches en physique des plasmas (CRPP) dans le domaine de la recherche en fusion et lui permettre de poursuivre avec succès ses tâches nationales et internationales.	
5. Poursuivre la collaboration avec l'Eawag dans le cadre du Centre suisse d'écotoxicologie appliquée (siège à l'Eawag).	
<b>Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs</b>	
<b>Initiative stratégique</b>	<b>Paramètres essentiels (jalons prévus)</b>
Sabbatiques pour enseignants du gymnase	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etablissement avec le Canton de Vaud pour l'accueil d'environ 10 enseignants du gymnase par an</li> </ul>

Journées grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'un event grand public une fois par année pour créer un débat public autour d'un thème actuel et pour attirer la population sur le campus</li> </ul>
-----------------------	---

### Objectif 8: Conditions de travail, égalité des chances et relève scientifique

Buts spécifiques	
1.	Poursuivre le système des professeurs assistant « tenure track » afin de s'assurer le concours de jeunes chercheurs exceptionnels venus du monde entier tout en améliorant le système et en favorisant les candidatures féminines à qualité égale.
2.	Poursuivre la politique de promotion du corps intermédiaire en attribuant des titres de collaborateur scientifique senior, de maîtres d'enseignement et de recherche et de professeur titulaire.
3.	Etoffer l'offre de formation continue pour que toutes les catégories de personnel soient en mesure de pouvoir compléter ou renouveler leurs compétences.
4.	Mettre en place une gestion optimale des plateformes technologiques et des ateliers en assurant une continuité scientifique et technique et donc une stabilisation d'une partie du personnel scientifique et technique de haut niveau.
5.	Poursuivre les programmes de promotion des filières scientifiques et celles de l'ingénieur auprès des jeunes et particulièrement des jeunes filles.
6.	Encourager les carrières pour toutes les catégories du personnel féminin scientifique, technique et administratif afin d'augmenter le nombre de femmes à tous les niveaux.
7.	Augmenter le nombre de places d'accueil préscolaires et trouver des solutions pour la garde parascolaire.
Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs	
Initiative stratégique	Paramètres essentiels (jalons prévus)
Programmes de promotion des sciences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des programmes « Les sciences, ça m'intéresse » (garçons et particulièrement filles de 7 à 13 ans)</li> <li>Développement de programme pour les garçons et particulièrement les filles de 13 à 16 ans</li> </ul>
Egalité des chances pour personnes de toute provenance sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'une campagne de communication ciblée sur les gymnasiens afin de les informer sur la politique d'appui financier de l'EPFL et des campagnes d'information et de sensibilisation aux sciences dans les écoles primaires et secondaires</li> </ul>

### Objectif 9: Sources de financement et utilisation des ressources

Buts spécifiques
1. Soutenir le Conseil des EPF dans sa recherche de fonds pour le domaine des EPF.

2. Compléter les ressources fédérales en diversifier les sources et méthodes de financement tant pour la recherche que pour le développement des infrastructures.	
3. Continuer à améliorer l'efficacité de la gestion administrative et financière en optimisant les procédés et en collaborant avec d'autres institutions.	
Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs	
Initiative stratégique	Paramètres essentiels (jalons prévus)
Augmentation des fonds secondaires et de tiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La part des fonds secondaires et de tiers atteindra environ 40% en 2016</li> </ul>
Augmentation de l'efficacité des achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réforme de la Direction des achats de biens et services et mise en place d'un le plan de réformes pour améliorer l'efficacité des achats</li> </ul>

## Objectif 10: Gestion immobilière

Buts spécifiques	
1. Poursuivre la création d'un campus vivant et durable. Préciser les contours de ce campus par des réalisations urbanistiques dont la finalité est triple: <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. rapprocher sciences, technologie et culture (carrefour des savoirs) ;</li> <li>1.2. renforcer l'appartenance à la communauté globale EPFL (carrefour des continents) ;</li> <li>1.3. faire de l'EPFL un laboratoire de l'urbanisme contemporain</li> </ol>	
2. Mettre l'accent sur l'adaptation de l'infrastructure au nombre croissant d'étudiants.	
3. Appliquer les concepts les plus actuels du développement durable (énergie, matériau, cycle de vie, exploitation).	
Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs	
Initiative stratégique	Paramètres essentiels (jalons prévus)
Infrastructure pour étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de nouvelles places de travail et d'enseignement (transformation du Polydôme), rénovation d'auditoires</li> </ul>
Logements pour étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de 1500-2000 lits d'ici 2016</li> </ul>
Transformation de bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transformation des halles de mécanique du ME pour l'accueil du Centre de neuroprothèses</li> </ul>
Construction de nouveaux bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MicroCity Neuchâtel (Bâtiment pour l'Institut de microtechnique, inauguration en 2013)</li> <li>▪ Centre de congrès (Salle de congrès de 3000 places, commerces, services, logements pour étudiants, inauguration en 2013)</li> <li>▪ Pavillons culturels (MétaMédia Center et Pavillon d'accueil, début des travaux 2013)</li> </ul>

## II. REPORTING, ÉVALUATION ET MONITORAGE

- Le reporting est effectué dans le cadre du rapport d'activité annuel, de l'autoévaluation précédant le rapport intermédiaire sur le Mandat de prestations pour les années 2013 à 2016 et dans le cadre du rapport final sur la période de prestations 2013–2016.
- Les informations relatives à la mise en œuvre de la convention d'objectifs font partie intégrante des entretiens «Dialogue» annuels (partie reporting). Chaque institution effectue et présente des comparaisons situationnelles internationales dans des domaines sélectionnés, en fonction de son profil.
- A titre prospectif, l'EPFL rend compte, dans la documentation complémentaire au budget, des mesures prévues pour la mise en œuvre graduelle de la convention d'objectifs.
- Le monitoring englobe au moins les indicateurs adoptés par le Parlement dans le Message FRI 2013–2016 en même temps que le Mandat de prestations au Domaine des EPF (cf. tableau de monitoring).

## III. MESURES EN CAS DE NON-RÉALISATION DES OBJECTIFS OU DE CHANGEMENTS IMPORTANTS AFFECTANT LE CONTEXTE

L'EPFL est responsable de la réalisation des objectifs fixés dans la présente convention. Si elle constate un écart net de l'évolution réelle par rapport aux objectifs convenus ou des changements importants et imprévus du contexte, ou si le financement initialement prévu n'est pas assuré, elle peut demander une adaptation de la convention d'objectifs pendant sa durée de validité. Le Conseil des EPF peut également proposer des adaptations.

Zurich, le .... 2012

EPFL  
Le président

Patrick Aebischer

Conseil des EPF  
Le président

Fritz Schiesser

**Annexe: objectifs, indicateurs et monitoring**

Indicateurs relatifs à l'objectif 1 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Evaluation de l'enseignement	Le nombre de cours insatisfaisant diminue
Sondage auprès des diplômés	L'insertion professionnelle reste autour des 90 %

Paramètres de monitoring pour l'objectif 1	2008	2011	2013–2016
Nombre d'étudiants	[à compléter par l'état-major du CEPF]	[à compléter par l'état-major du CEPF]	Relevé chaque année par l'état-major du CEPF
Proportion d'étrangers (%)			
Taux d'encadrement			
Enseignement dispensé par les établissements de recherche			
Professeurs			
Proportion de femmes (%)			

Indicateurs relatifs à l'objectif 2 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Bourses ERC	Obtention de 4 advanced et 4 starting par appel d'offre
Ranking de publication (CWTS de Leiden)	Maintien de la première position en Europe et progression au niveau mondial
Audits	Réalisation d'un audit de chaque faculté ou centre tous les 6 ans

Paramètres de monitoring pour l'objectif 2	2008	2011	2013–2016
Fonds de tiers issus de l'économie privée, en millions de francs	[à compléter par l'état-major du CEPF]	[à compléter par l'état-major du CEPF]	Relevé chaque année par l'état-major du CEPF
En % des ressources totales			
Fonds secondaires du FNS, de la CTI, recherche du secteur public, programmes de recherche de l'UE			
Publications recensées par l'ISI <sup>2</sup>			
Alliances stratégiques (CSEM, Idiap, IRO, Swiss TPH)	Compte rendu dans le cadre des entretiens « <b>Dialogue</b> »		

<sup>2</sup> Publications recensées par l'Institute for Scientific Information (Thomson ISI), Publication Processing, Philadelphie, Etats-Unis.

Indicateurs relatifs à l'objectif 3 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Innogrants	Augmentation du nombre de projets financés et du nombre de start-ups créés
Alliance	Augmentation du nombre de projets aboutis
Quartier d'Innovation	2000 emplois technologiques à l'horizon 2016

Paramètres de monitoring pour l'objectif 3	2008	2011	2013–2016
Brevets	[à compléter par l'état-major du CEPF]	[à compléter par l'état-major du CEPF]	<i>Relevé chaque année par l'état-major du CEPF</i>
Licences accordées			
Spin-off			

Indicateurs relatifs à l'objectif 4 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Nombre de partenaires dans le projet Blue Brain	Augmentation du nombre de partenaires (surtout nationaux; partenaires scientifiques et industriels)

Paramètres de monitoring pour l'objectif 4	2008	2011	2013–2016
Projet Blue Brain	<i>Compte rendu dans le cadre des entretiens «Dialogue»</i>		

Indicateurs relatifs à l'objectif 5 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Collaborations universitaires	Augmentation de la qualité des partenariats universitaires (réseaux, collaborations scientifiques, échanges d'étudiants)

Paramètres de monitoring pour l'objectif 5	2013–2016
Coopération bilatérale dans la recherche (avec fonction de <i>leading house</i> )	<i>Compte rendu dans le cadre des entretiens «Dialogue»</i>
Réseaux	
...	

Indicateurs relatifs à l'objectif 6 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Collaborations dans le domaine EPF	Promotion des nominations de professeurs des instituts de recherche du domaine des EPF
Echange étudiants	Progression du nombre d'étudiants et doctorants profitant de la mobilité au sein du domaine des EPF
Passerelles médecine	Quelques étudiants par an profitent des passerelles mises en place entre l'EPFL et la médecine

Paramètres de monitoring pour l'objectif 6	2013–2016
Centres de compétences au sein du Domaine des EPF	<i>Compte rendu dans le cadre des entretiens «Dialogue»</i>
Programmes/projets CUS	

Indicateurs relatifs à l'objectif 7 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Reputation Monitoring	Progression de l'écho des médias et du degré de réputation au niveau national et international
Ranking	Progression dans les rankings scientifiques et académiques

Paramètres de monitoring pour l'objectif 7	2013–2016
Tâche nationale CRPP	<i>Compte rendu dans le cadre des entretiens «Dialogue»</i>
...	

<b>Indicateurs relatifs à l'objectif 8 au sens du Mandat de prestations</b>	
<b>Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs</b>	
<b>Indicateur</b>	<b>Valeur(s) cible(s)/tendance visée</b>
Enquêtes de satisfaction	Amélioration de la satisfaction des collaborateurs
Promotions internes	Promotion de l'attribution de titres académique aux membres du corps intermédiaire (collaborateurs senior, maîtres d'enseignement et de recherche et professeurs titulaires)

<b>Paramètres de monitoring pour l'objectif 8</b>	<b>2008</b>	<b>2011</b>	<b>2013–2016</b>
Effectif et taux d'occupation par groupes fonctionnels	[à compléter par l'état-major du CEPF]	[à compléter par l'état-major du CEPF]	<i>Relevé chaque année par l'état-major du CEPF</i>
<i>Proportion de femmes (%)</i>			
Evolution du nombre de professeures			
<i>Proportion de femmes (%)</i>			
Financement des postes selon l'origine des ressources et par groupes fonctionnels			
...			

<b>Indicateurs relatifs à l'objectif 9 au sens du Mandat de prestations</b>	
<b>Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs</b>	
<b>Indicateur</b>	<b>Valeur(s) cible(s)/tendance visée</b>
Achats	Economie de 10 % sur les achats en 2016
Fonds secondaires & tiers	50 % du budget total en 2016

<b>Paramètres de monitoring pour l'objectif 9</b>	<b>2008</b>	<b>2011</b>	<b>2013–2016</b>
Fonds secondaires	[à compléter par l'état-major du CEPF]	[à compléter par l'état-major du CEPF]	<i>Relevé chaque année par l'état-major du CEPF</i>
Fonds de tiers			
Fonds secondaires et fonds de tiers en % de la contribution globale de la Confédération			

<b>Indicateurs relatifs à l'objectif 10 au sens du Mandat de prestations</b>	
<b>Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs</b>	
<b>Indicateur</b>	<b>Valeur(s) cible(s)/tendance visée</b>
Infrastructures pour étudiants	Création d'environ 2000 places supplémentaires pour les étudiants (auditoires, places de travail, etc.) Création d'environ 2000 logements (lits) supplémentaires pour les étudiants

Gestion de l'immobilier		Maintien de la valeur patrimoniale		
Paramètres de monitoring pour l'objectif 10	2008	2011	2013–2016	
Surfaces utiles principales (par type d'utilisation et affectation des locaux «cluster»)	[à compléter par l'état-major du CEPF]	[à compléter par l'état-major du CEPF]	<i>Relevé chaque année par l'état-major du CEPF</i>	
Investissements/charges d'entretien (provenance et utilisation des ressources)				
Valeurs de bilan (valeur à neuf, valeur comptable et affectation des locaux)				
Valeur actuelle (par objet et affectation des locaux, source: Stratus)				
Energie (surface de référence énergétique, consommation, coûts selon RUMBA)				